



A l'attention des Présidents et Secrétaires des
conseils cynégétiques

Département de la nature et des forêts

Direction de la chasse et de la pêche

Avenue Prince de Liège 15
B-5100 NAMUR (JAMBES)

Tél. : 081 33 58 21
Fax : 081 33 58 33
dcp.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Vos réf. :
Nos réf. : D050300/FP/05-601/ Sortie 2017 : 20481
Annexe(s) : Rapport DEMNA 2017 09 01

Votre contact : **Monsieur Fabian Petit**
Tél. : 081 33 58 84 - Fax. : 081 33 58 33
Courriel : fabian.petit@spw.wallonie.be

Objet : Alerte, reproduction record chez le Sanglier

Madame, Monsieur

Je vous invite à prendre connaissance du rapport du Département de l'Etude du milieu naturel et agricole sur le taux de reproduction du sanglier observé en 2017 sur les territoires des Chasses de la Couronne et sur le camp militaire de Marche-en-Famenne.

Il y est fait état d'une augmentation du taux de reproduction par rapport aux maxima observés depuis le début du suivi allant de 124% à 177% selon le territoire concerné.

Cette augmentation fait suite à des conditions climatiques printanières et de fructification 2016 particulièrement favorables.

Ces conditions n'étant pas limitées aux territoires observés, il est à craindre une augmentation substantielle de la population de sangliers en Région wallonne.

Je vous demande de bien vouloir relayer cette information auprès de vos membres et je les invite à augmenter leurs prélèvements dans toutes les catégories d'âge et de sexe.

Je vous remercie par avance pour les efforts que vous et vos membres consentirez, lesquels rencontreront véritablement l'intérêt général.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'Inspecteur général,

Ir. J.-P. SCOHY

Sanglier : Taux de reproduction 2017 sur 3 territoires de référence

Comme chaque année le DEMNA observe le taux de reproduction sur les territoires des Chasses de la Couronne (territoires pilotes) et sur le camp militaire de Marche-en-Famenne (plan de tir contractuel).

Le suivi est basé sur l'observation visuelle après le pic de reproduction et avant le début de la saison de chasse (soit après les mortalités post-natales) selon les modalités suivantes :

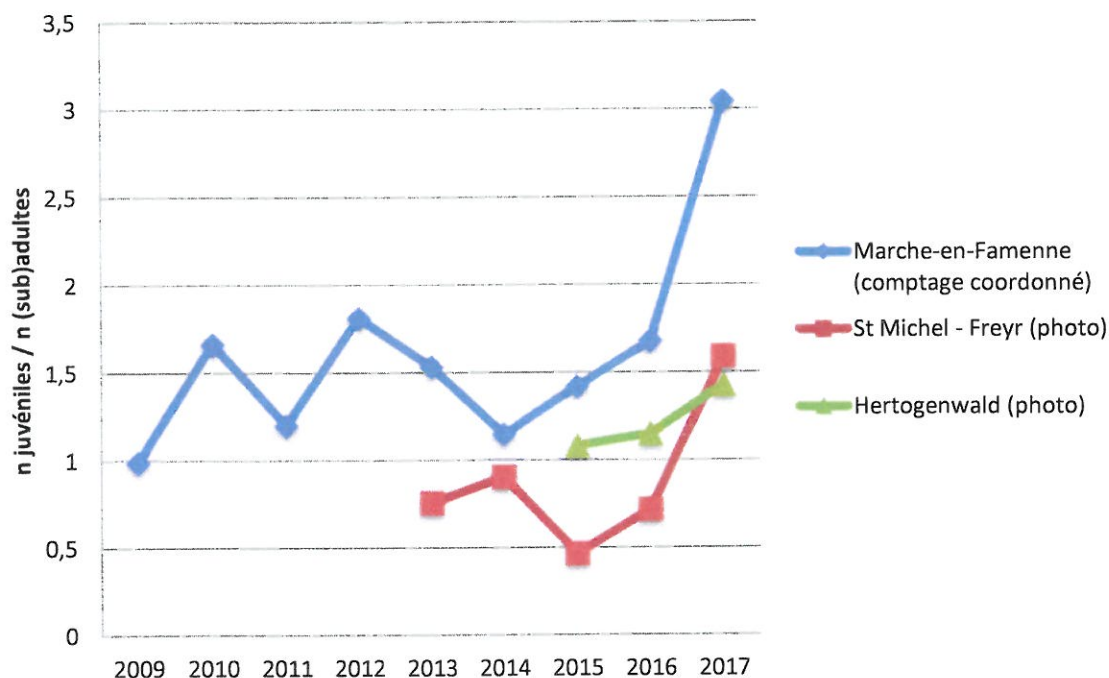
- Observations non coordonnées des photographes ou observateurs agréés sur la période juillet à septembre sur les Chasses de la Couronne : la valeur marcassins / (sub)adultes est calculée sur une période relativement longue sans coordination dans l'espace et dans le temps, ce qui signifie que certaines compagnies peuvent être observées plusieurs fois ;
- Observations coordonnées collectées par le DNF, le titulaire du droit de chasse et des volontaires en 2 soirées au mois d'août : la valeur marcassins / (sub)adultes correspond à un instantané basé sur la soirée ayant présenté le meilleur échantillonnage.

Le rapport marcassins / (sub)adultes ne doit pas être utilisé en tant que valeur absolue mais peut être utilisée comme indicateur étant donné que les protocoles n'ont pas changé sur la durée du suivi.

site source	St Michel - Freyr		Hertogenwald occidental		Marche-en-Famenne	
	données photographes	n	données observateurs agréés	n	comptage coordonné	n
2009					98%	113
2010					166%	149
2011					120%	461
2012					181%	503
2013	75%	121			153%	296
2014	90%	281			114%	375
2015	47%	400	108%	156	142%	382
2016	72%	422	115%	73	168%	281
2017	159%	264	143%	127	304%	473

Jusqu'à présent, le taux de reproduction maximum observé sur ces territoires pilotes était de 181% (Marche-en-Famenne, en 2012). En 2017, quel que soit le territoire considéré, les taux de reproduction observés n'ont jamais été aussi élevés depuis le début de ces suivis. A St-Michel-Freyr il a doublé de 2016 à 2017, en Hertogenwald, il a augmenté de 25% et à Marche-en-Famenne, il a presque doublé. Plus de 300 % de taux de reproduction semble considérable. A nouveau, il ne faut pas prendre ce chiffre en valeur absolue. Le second comptage organisé à Marche a néanmoins révélé un taux de 205 % sur un échantillon plus faible d'observations, ce qui reste une valeur plus élevée que toutes les valeurs enregistrées les années précédentes.

Taux de reproduction (juvéniles / (sub)adultes) observé en été



Pour rappel, le dernier tableau de chasse record observé en Wallonie remonte à 2012. Il coïncidait à un taux de reproduction élevé, consécutif à des conditions climatiques et de fructifications de l'année n-1 particulièrement favorables. S'en étaient suivis des dégâts importants aux cultures en automne 2012 et au printemps 2013, eux-mêmes accentués par une absence de fructification en 2012 et des conditions climatiques défavorables au printemps 2013. En 2017, il semble que la hêtraie ne donnera pas de fruit, par contre la chânaie devrait produire (mais dans une moindre mesure qu'en 2016, à confirmer via le réseau de mesure des fructifications et le comptoir à graines).

Sur base de ces informations, le conseil à donner au monde de la chasse serait de ne pas hésiter à prélever tous azimuts dans la population de sangliers, pour éviter une surpopulation qui engendrera un risque accru de dégâts à la plaine et aux forêts, ainsi qu'une mortalité hivernale élevée en fonction des conditions climatiques.



Alain Licoppe
Premier Attaché
Service public de Wallonie
Département de l'Etude du Milieu naturel et agricole
DNE - Cellule faune
Avenue Maréchal Juin 23, B-5030 Gembloux
Tél. : +32 (0)81 62 64 37 • Fax : +32 (0)81 61 57 27

www.wallonie.be
N° vert : 1718 – 1719 (pour les germanophones)